

TABLE RONDE

QUELLE GEOPOLITIQUE AFRICAINE POUR LE MAROC ?

AL AKHAWAYN UNIVERSITY, IFRANE
24-25 AVRIL 2014

*M. Mohammed Tawfik MOULINE
Directeur Général de l'IRES*

La présente note a pour objet de rappeler la particularité de l'Afrique en tant qu'enjeu stratégique mondial et le poids qu'elle occupe dans les priorités de la politique étrangère du Maroc. Elle présente les résultats économiques de la dernière Visite Royale, effectuée à des pays d'Afrique de l'Ouest, tente d'en faire ressortir les spécificités et met en exergue quelques leviers d'action, à même de concrétiser les ambitions du Maroc en Afrique.

1. L'AFRIQUE : UN ENJEU STRATEGIQUE MONDIAL

Les multiples potentialités du continent africain en font un enjeu stratégique mondial. Le regain d'intérêt en faveur de l'Afrique, qui a réalisé un taux annuel de croissance de 5% sur les dix dernières années, est perceptible, à travers la présence marquée des nouveaux acteurs émergents qui prennent en considération le continent africain dans leurs stratégies de croissance et d'expansion internationale. La Chine, à titre d'exemple, est devenue le principal partenaire commercial de l'Afrique, devançant, ainsi, les puissances traditionnelles dans les échanges extérieurs du continent.

Le continent africain est devenu, durant les deux dernières décennies, l'espace par excellence où se déploie une compétition mondiale acharnée, compte tenu des réserves énergétiques et minières importantes dont dispose ce continent, auxquelles s'ajoute son potentiel nourricier :

- Une part importante de l'Afrique dans les réserves mondiales de certains minerais stratégiques : phosphates 81%, diamants 58%, cobalt 49%, chrome 43%...¹.

¹ Source : Crédit Suisse, mai 2013

- Des réserves prouvées de pétrole ayant évolué, entre 2002 et 2011, de 76 à plus de 123 milliards de barils. La part de l'Afrique est passée, entre temps, de 7,4% à 8,4% des réserves mondiales².
- Des réserves prouvées de gaz naturel, en progression de 31% de 2002 à 2011, soit une part de l'Afrique dans les réserves mondiales d'environ 8%³.
- Près de 600 millions d'hectares de terres arables non cultivées, soit la moitié des terres fertiles et inexploitées à l'échelle internationale⁴.
- Des ressources forestières couvrant plus de 23% de la superficie du continent. Le bassin du Congo est la deuxième forêt du monde⁵.

2. PLACE DE L'AFRIQUE DANS LES OPTIONS STRATEGIQUE DU MAROC

Un cadre de coopération riche et en constante évolution

Le Maroc accorde une place de choix à l'Afrique dans sa politique étrangère, comme en témoignent les nombreuses visites Royales en Afrique. Les actions entreprises, jusqu'à présent, par le Maroc ont porté notamment sur :

- la conclusion de près de 500 accords de coopération dans de multiples domaines, avec plus de 40 pays, depuis le début des années 2000.
- le renforcement des liens de coopération avec des regroupements régionaux comme l'UEMOA ou le CENSAD.
- la dynamique d'investissement des opérateurs marocains en Afrique : Maroc Telecom, Royal Air Maroc, Attijariwafa Bank, Banque Marocaine du Commerce Extérieur, Groupe Banque Populaire...

Les relations du Maroc avec les pays d'Afrique dépassent le simple cadre des relations économiques pour englober des dimensions structurantes :

- L'aide au développement des pays d'Afrique subsaharienne : annulation de la dette des pays les moins avancés du continent, octroi de préférences commerciales, coopération triangulaire, en s'associant à la réalisation de projets de développement prioritaires pour ses partenaires africains.

² US Energy Information Administration, 2012

³ US Energy Information Administration, 2012

⁴ Banque Africaine de Développement, 2012

⁵ IRIS

- La dimension spirituelle de la coopération du Maroc avec les pays d'Afrique de l'Ouest : signature de l'accord portant sur la formation, au Maroc, de 500 Imams Maliens dont l'initiative s'inscrit dans le cadre de la défense des valeurs de tolérance de l'Islam, conformément au rite malékite.
- L'accueil au Maroc des étudiants et des cadres africains dans les universités et les centres de formation... Le nombre d'étudiants africains au Maroc est passé de 1.040 en 1994 à 16.000 en 2013 dont 6.500 étudiants, bénéficiant de bourses de coopération par le biais de l'Agence Marocaine de Coopération Internationale.
- La contribution effective du Maroc au renforcement de la paix et de la stabilité en Afrique : appui aux résolutions internationales au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU, actions humanitaires, participation aux missions de maintien de la paix...
- Le lancement par le Maroc de l'élaboration d'une stratégie d'immigration, axée sur une approche humanitaire des droits de l'Homme et de développement qui bénéficie, notamment, aux migrants africains établis au Royaume.

Un positionnement encore polarisé, cependant, sur l'Afrique de l'Ouest et sur quelques pays d'Afrique Centrale

Malgré ces aspects positifs, le bilan des relations du Maroc avec l'Afrique n'est pas à la hauteur des ambitions du Royaume et des défis dictés par le contexte concurrentiel international actuel.

Les actions du Maroc en Afrique demeurent focalisées sur l'Afrique de l'Ouest. En revanche, les relations avec les pays d'Afrique Australe et de l'Est sont restées modestes, en raison, entre autres, de l'éloignement géographique de ces pays, de leur appartenance à des communautés linguistiques différentes (anglophone et lusophone) et de la concurrence de l'Afrique du Sud au niveau de cette région.

Sur le plan politique et diplomatique, l'attitude ambivalente, voire hostile, de certains pays d'Afrique Australe et de l'Est, au sujet de l'intégrité territoriale du Royaume n'a pas manqué de peser sur le développement harmonieux de ces relations.

Sur le plan économique, les zones d'Afrique Australe et de l'Est constituent, en Afrique Subsaharienne, les destinations les moins prisées des exportations marocaines et des investissements effectués par les entreprises nationales à l'étranger, hormis la présence, quoique limitée de la BMCE Bank dans certains pays, relevant de ces deux zones.

Un positionnement régional du Maroc qui doit être en phase avec la dynamique des pays émergents

L'Afrique assiste à une forte dynamique de l'investissement, en provenance des pays émergents qui vient concurrencer les positions acquises, jadis, par les puissances coloniales. Ces investissements sont assez diversifiés, mais ciblent en particulier le secteur de l'énergie et des mines où opère près de la moitié des 40 entreprises les plus performantes en Afrique.

Le Maroc devrait, de ce fait, compléter et renforcer ses capacités de projections en Afrique, en élargissant le champ de son partenariat au secteur minier et énergétique et à celui des engrais, dans le cadre d'une contribution active à la sécurité alimentaire du continent :

- Le Maroc dispose d'une bonne expérience dans le domaine de la gouvernance du secteur des ressources naturelles qu'il pourrait partager avec les pays du continent qui souffrent de déficit, en la matière.
- Le Maroc devrait faire de l'Afrique un partenaire clé, en matière de sécurisation de ses approvisionnements en ressources naturelles, notamment, le pétrole.
- L'Afrique recourt très faiblement aux engrais. Elle représente, ainsi, un marché d'avenir pour le Groupe OCP, dans un contexte de développement accéléré du phénomène du Land grabbing. L'action menée avec le Gabon constitue un premier pas positif dans ce sens.
- Le secteur des ressources naturelles offre des possibilités de partenariat avec des acteurs émergents avec qui le Maroc dispose d'importantes relations de coopération (Brésil, Inde, Turquie) ou entend porter ses relations au rang de partenariat stratégique (Chine).

3. RESULTATS ECONOMIQUES DE LA DERNIERE VISITE ROYALE EN AFRIQUE

La dernière Visite Royale, effectuée du 18 février au 8 mars 2014, successivement au Mali, en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Gabon, revêt une importance primordiale sur le plan politique et économique. Elle constitue, de ce fait, un signal fort du Maroc quant à son engagement irrévocable, en faveur d'un partenariat multidimensionnel, durable et garant des intérêts mutuels des deux parties.

Cette Visite Royale s'est soldée par la conclusion de plusieurs accords de coopération dans une multitude de domaines (industrie, agriculture, tourisme, formation professionnelle, immobilier, infrastructures...). Elle a été marquée par la tenue de deux forums économiques en Côte d'Ivoire et au Gabon et par la mise en place de conseils d'affaires maroco-malien, maroco-ivoirien, maroco-guinéen et maroco-gabonais.

- Maroc-Mali : signature de 17 accords bilatéraux et conventions de coopération dans les domaines du commerce, du transport aérien, des télécommunications, de l'énergie, de la formation professionnelle, de la santé, du logement social de la micro-finance et de l'élevage.
- Maroc-Côte d'Ivoire : conclusion de 26 accords de partenariat pour exploiter les opportunités d'affaires et de partenariat entre les entreprises marocaines et ivoiriennes et pour bénéficier de l'expérience marocaine dans différents domaines.
- Maroc-Guinée : conclusion de 21 accords, portant sur plusieurs domaines dont, notamment, l'agriculture, le commerce, le tourisme, les phosphates, les mines, l'électricité, le transport, l'éducation, la santé et la pêche.
- Maroc-Gabon : signature de 24 conventions et de partenariat entre les deux pays, dont notamment l'accord de partenariat stratégique dans le domaine des engrais, qui a une portée ambitieuse d'intégration industrielle et aura un impact socio-économique profond sur les deux pays.

Les particularités de cette Visite Royale et des résultats qu'elle a permis d'obtenir peuvent être énumérées comme suit :

- La durée de la Visite Royale dans chacun des pays africains atteste de la priorité accordée au renforcement de la coopération avec les pays partenaires d'Afrique. Cela constitue une nette démarcation par rapport aux visites éclair qu'effectuent d'autres Chefs d'Etats en Afrique.
- La délégation officielle marocaine a regroupé des acteurs publics et privés importants.
- Le discours officiel a traduit la forte sensibilité du Maroc aux questions de développement de l'Afrique et plaidé en faveur d'un rééquilibrage des relations de coopération et de partenariat au profit des pays du continent. D'où, l'appel à rompre avec le schéma archaïque de l'ère coloniale qui alimente un cercle vicieux du sous-développement et n'offre pas, de ce fait, de perspectives d'avenir pour l'Afrique.

- La dimension économique a occupé une place centrale. L'organisation de forums économiques, en marge de la Visite Royale, permet de mettre en correspondance les hommes d'affaires des deux parties et de mobiliser les synergies entre acteurs. Ces options ont été, d'ailleurs, élargies à des domaines structurants, à travers des investissements d'envergure dans des secteurs clés, tels que la santé, l'habitat social, la production d'engrais...
- Le Maroc a exprimé sa ferme volonté d'opérationnaliser, dans l'immédiat, les traités et conventions conclus avec les partenaires africains. L'instauration d'un mécanisme de coordination, piloté par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et intégrant les acteurs publics et privés, constitue une rupture par rapport aux approches menées par le passé. Désormais, les choix du Maroc portent sur la promotion d'un cadre réglementaire et institutionnel effectif et opérationnel.

En somme, le saut qualitatif donné à la politique africaine du Maroc, en quête d'un leadership régional, à la mesure des atouts dont dispose le Royaume, suppose un renforcement de l'action diplomatique marocaine dans toutes ses dimensions, en faveur de la mobilisation du potentiel de coopération avec l'ensemble des régions d'Afrique.

4. VERS UNE CONCRETISATION DU LEADERSHIP REGIONAL DU MAROC EN AFRIQUE : VISION ET PERSPECTIVES DE L'IRE

Tenant compte de la dynamique insufflée à ses relations avec les pays d'Afrique de l'Ouest et certains pays d'Afrique Centrale, le Maroc gagnerait à rentabiliser, à brève échéance, la percée diplomatique qu'il vient de réaliser, à l'issue des dernières Visites Royales aux pays de la région. Il devrait, aussi, étendre et approfondir ses relations avec les autres régions du continent.

Une nouvelle stratégie marocaine globale et rénovée en direction de l'Afrique pourrait être déployée en s'appuyant sur trois piliers centraux :

❖ Réunir les conditions de base pour un développement durable des relations Maroc-Afrique

- **Favoriser l'édification, au Maroc, d'une base productive solide**, à même de générer une offre croissante d'exportation et de permettre l'émergence d'entreprises capables de s'implanter et de se positionner sur l'ensemble du continent africain.
- **Promouvoir l'internationalisation des groupes privés marocains en Afrique**, qui viendraient élargir le cercle des entreprises marocaines, intervenant déjà en Afrique : implication des PME et encouragement de leur restructuration pour atteindre une taille capable de cibler le marché africain.

- **Diversifier les modes d'insertion dans l'économie africaine** : amener les entreprises marocaines à nouer des alliances avec les compagnies étrangères, opérant en Afrique et à participer à la réalisation de projets socio-économiques, dans le cadre de la coopération tripartite (pays développés-Maroc-pays d'Afrique).
- **Dynamiser la coopération et l'aide au développement**, notamment à travers l'Agence Marocaine de Coopération Internationale dans le domaine de la formation de cadres et l'assistance technique : procéder à des jumelages de structures économiques et financières nationales et africaines (Douanes, Office des changes...) et assurer une formation et une assistance technique aux institutions homologues des pays partenaires africains.
- ❖ **Rénover et renforcer les instruments de promotion économique du Royaume en Afrique**
- **Instaurer un nouveau cadre institutionnel de relations économiques et financières avec les pays africains**, en phase avec les exigences internationales et la dynamique régionale africaine : conclusion d'accords sur le commerce et l'investissement, de préférence avec les communautés économiques régionales et les économies leaders du continent dont le Nigeria et l'Afrique du Sud, notamment.
- **Renforcer et mettre en place des mécanismes appropriés de financement et d'assurance**, au profit des entreprises marocaines opérant en Afrique. L'instauration d'un système de paiement avec les partenaires africains, entre banques centrales, est également suggérée pour garantir le transfert des revenus du commerce ou de l'investissement, en cas de problèmes de paiement entre les opérateurs marocains et africains.
- **Développer les moyens directs de transport** terrestre, maritime et aérien, à destination des partenaires prioritaires du Maroc pour stimuler les échanges commerciaux et les investissements.
- **Doter les missions économiques des ambassades du Maroc, de moyens d'action nécessaires en Afrique**, soutenir l'implantation d'un réseau de chambres de commerce marocaines dans les pays prioritaires, sans omettre la mobilisation de la diaspora marocaine, en mettant à contribution son savoir-faire et sa connaissance de la culture locale.

❖ **Faire du Maroc un hub régional et un trait d'union entre l'Afrique et l'Europe dans les domaines suivants :**

- **La finance** : développer la nouvelle place financière de Casablanca, étendre le réseau bancaire marocain à l'Afrique Australe et de l'Est, encourager le secteur des assurances à s'implanter en Afrique et assister les pays qui le souhaitent à se doter d'institutions de dépôts et de consignations.
- **Le transport** : favoriser le développement des lignes maritimes directes avec les pays de la façade atlantique ; œuvrer pour la finalisation de l'axe routier Tanger-Dakar et éventuellement son extension à Lagos.
- **La formation universitaire** : améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement des étudiants étrangers, développer l'enseignement en anglais et en espagnol, encourager les grands groupes marocains de formation à ouvrir des filiales dans les pays africains.
- **Le Maroc, trait d'union entre l'Afrique et l'Europe** : renforcer le rôle du Maroc dans les processus de dialogue et de coopération Afrique-Europe, participer à la formation des chaînes de valeur entre les deux continents et organiser la coopération triangulaire entre l'Europe, le Maroc et l'Afrique subsaharienne.